

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

541^{ème} séance

Lundi 13 juin 2005, à 15 heures
Vienne

Président : M. Adigun Ade Abiodun (Nigeria)

La séance est ouverte à 15 h 13.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Distingués délégués, chers représentants, bonne après-midi à tous. Je déclare ouverte la cinq cent quarante et unième séance du Comité sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Cette après-midi, nous continuerons l'examen du point 7, « Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa 42^{ème} session », et le point 8, « Rapport du Sous-Comité juridique lors de sa 44^{ème} session ». Si le temps nous le permet, nous continuerons également l'examen du point 6, « Application des recommandations d'UNISPACE III ». Vers 16 heures le colloque sur « L'espace et l'archéologie » débutera. J'aimerais rappeler aux délégués que le groupe d'experts *ad hoc* qui étudie la possibilité de la création d'un organisme de coordination des activités spatiales internationales dans la gestion des catastrophes, est réuni actuellement dans la salle C0431 au 4^{ème} étage.

Le groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace extra-atmosphérique du Sous-Comité scientifique et technique est réuni en réunion intersession dans la salle C0713. La réunion a commencé à 14 heures. Enfin, le groupe de travail sur les débris spatiaux du Sous-Comité scientifique et technique est également réuni en ce moment à la salle de

conférence 7. La réunion a commencé à 14 heures cette après-midi.

Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-deuxième session (point 7 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Chers délégués, nous allons donc poursuivre l'examen du point 7 de l'ordre du jour, « Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-deuxième session ».

Le premier orateur sur la liste est le représentant de la France. Vous avez la parole.

M. J. Y. TREBAOL (France) : Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, tout d'abord permettez-moi de féliciter les membres du Sous-Comité et son Président, Son Excellence Monsieur Dumitru Prunariu, pour l'excellente teneur des débats de la 42^{ème} session.

Notre délégation souhaiterait s'arrêter plus particulièrement sur trois questions : la limitation des débris spatiaux, d'une part, l'opportunité de mettre en place une cellule de coordination des services spatiaux pour la gestion des catastrophes naturelles d'autre part, et enfin l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace.

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0708, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



Pour ce qui concerne le problème préoccupant des débris spatiaux, notre délégation se réjouit des avancées obtenues lors de la dernière session du Sous-Comité scientifique et technique, et des travaux en cours du groupe de travail *ad hoc* qui se réunit en marge de notre comité. L'objectif de ce groupe est d'élaborer des recommandations de haut niveau, fondées sur les directives techniques du Comité de coordination inter-institutions sur les débris spatiaux, plus connu sous l'acronyme IADC. Ces recommandations seront proposées à l'approbation de notre Comité. Le document qui résultera de ce processus devra répondre aux caractéristiques fixées en février dernier ; il ne constituera pas une norme juridique contraignante de droit international (comme vous le savez, M. le Président, c'est là une des concessions importantes qu'a faite ma délégation dans l'intérêt du consensus) ; il ne sera pas plus rigoureux techniquement que les directives de l'IADC ; il sera applicable à la planification des missions ainsi qu'à l'exploitation des engins spatiaux et étages orbitaux de conception nouvelle, et, si possible, de ceux qui existent déjà.

Une proposition commune a été élaborée par les agences spatiales du Royaume-Uni (BNSC), de l'Allemagne (DLR), de la France (CNES) et par l'Agence Spatiale Européenne (ASE). Cette proposition énonce quelques grands principes, pouvant servir de base au futur document du comité. D'autres délégations ont élaboré des propositions, qui sont globalement semblables, dans la mesure où elles se fondent toutes sur les directives de l'IADC. La délégation française espère donc que les travaux du groupe de travail *ad hoc* pourront aboutir rapidement, et que le groupe pourra soumettre au prochain Sous-Comité scientifique et technique un projet de document sur la réduction des débris spatiaux, comme cela a été prévu lors de la 42^{ème} session de ce Sous-Comité.

Monsieur le Président, notre délégation se félicite également des progrès accomplis au cours du Sous-Comité scientifique et technique et des réunions intersessionnelles du groupe d'experts *ad hoc* sur la création d'une entité destinée à optimiser les services spatiaux pour la gestion des catastrophes. Ces travaux ont porté essentiellement sur le positionnement de la cellule DMISCO, sur les services qu'elle pourrait offrir et sur ses principes de fonctionnement.

Notre délégation est a priori favorable à la création de cette entité, à partir des principes généraux qui avaient été dégagés par l'équipe d'action n° 7 dans le cadre du suivi de la Conférence UNISPACE III, et lors des réunions du groupe de travail. Cette entité comblerait certaines

lacunes dans la coordination des services spatiaux utilisés pour la gestion des catastrophes naturelles. Elle compléterait le mécanisme de la Charte « Espace et catastrophes majeures » pour les phases de prévention et d'anticipation d'une part, et de réhabilitation d'autre part.

S'agissant du positionnement de l'entité, l'avis de ma délégation est le suivant : dans un souci d'efficacité, il nous apparaîtrait contre-productif de créer une nouvelle organisation, dans un secteur où les opérateurs internationaux sont déjà nombreux. Notre préférence va donc à un positionnement au sein du système des Nations Unies, ou à un adossement à un organisme international existant. Quel que soit le positionnement retenu, ma délégation tient à souligner que la création de l'entité DMISCO doit s'inscrire dans la réflexion globale sur le renforcement des capacités d'intervention humanitaire internationales.

Enfin, concernant les travaux du groupe de travail sur les sources d'énergie nucléaires dans l'espace, la délégation française est globalement d'accord avec la liste préliminaire des objectifs et thèmes pour l'atelier de travail conjoint avec l'AIEA qui aura lieu en février prochain. Nous souhaitons toutefois que, lors de sa réunion intersessionnelle en marge de notre Comité, le groupe de travail définisse le temps qui sera dévolu à chaque rubrique. En vue de faciliter la sélection de l'option à retenir pour la coopération future entre le Comité et l'AIEA, notre délégation est favorable à la première option (c'est-à-dire élaboration par l'AIEA en liaison étroite avec le comité de l'espace), qui nous paraît la plus appropriée compte tenu des compétences et des procédures de ces deux organismes.

Monsieur le Président, je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci au représentant de la France pour cette contribution au débat concernant le point 7. Monsieur Ouattara, représentant du Canada, a la parole.

M. T. OUATTARA (Canada) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Le Canada aimerait intervenir concernant le programme COSPAR-SARSAT qui fait partie du programme des Nations Unies pour les applications spatiales.

Monsieur le Président, imaginez-vous un accident d'avion dans les montagnes, un bateau qui a coulé en mer ou un blessé en pleine nature. Vous êtes perdu, vous avez besoin d'aide rapidement.

Chaque heure est cruciale si vous voulez survivre, mais les secouristes doivent avant tout vous trouver avant de vous aider.

Monsieur le Président, dans un pays comme le Canada où les distances sont énormes, les terrains fort accidentés et les climats fort durs, cela peut-être très compliqué. C'est pourquoi la rapidité est la clé pour les secours. Heureusement, la technologie de l'espace peut nous soutenir dans notre travail et peut entendre votre appel. Le programme COSPAR-SARSAT peut détecter la présence d'une personne même dans les zones les plus reculées. Monsieur le Président, le Canada est l'un des partenaires fondateurs de COSPAR-SARSAT, un système satellitaire international qui aide à sauver des vies en transmettant des informations quant à la localisation et aux appels d'urgence afin de soutenir les services de secours. Ce système a aidé à sauver 14 000 vies depuis son lancement en 1982. Plus de 1 000 personnes étaient des ressortissants canadiens.

Les entreprises canadiennes sont les principaux fournisseurs pour le système COSPAR-SARSAT. Les terminaux d'utilisation locaux créés au Canada sont présents sur six continents. Le Canada et son industrie ont également créé treize tours qui ont été conçues et mises à jour pour les lancements post-2010. Le Canada a joué un rôle majeur dans le développement du système satellitaire géostationnaire à 406 Mhz connu sous le nom de GEOSAR qui a renforcé le système initial que le COSPAR-SARSAT a utilisé durant les années 1990. Actuellement, le Canada participe au développement du nouveau système satellitaire Galileo qui peut encore améliorer les services de secours et de recherches au XXI^{ème} siècle.

Au Canada, depuis 20 ans, cette recherche nous a permis de sauver des vies jusqu'à aujourd'hui. Le Canada est ravi de vous informer du fait que tous les documents sont aujourd'hui complets et signés pour établir le siège de COSPAR-SARSAT à Montréal et son secrétariat passera de Londres à Montréal au mois de juillet/août de cette même année. Cela renforcera la participation du Canada aux activités du système satellitaire international pour les recherches et les secours. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Monsieur le représentant du Canada pour cette contribution au débat au titre du point 7. Chers délégués, c'était le dernier orateur sur ma liste au titre du point 7 pour cette après-midi. Y a-t-il d'autres délégations qui désirent intervenir à ce stade du débat au titre de ce point 7 ? Voilà, j'étais supposé clore la liste des

orateurs ce matin. Malheureusement, il y a eu un petit cas d'urgence que j'ai dû résoudre, c'est pourquoi je n'étais pas présent lorsque nous avons levé la séance. Je vous informe donc que nous allons clore la liste des orateurs au titre du point 7 cette après-midi. Y a-t-il des délégations qui désirent intervenir ? Vous pouvez intervenir maintenant ou vous pouvez nous informer de votre intervention demain. Bien, je ne vais donc pas clore le débat, je vais suspendre, comme me le demande le Secrétariat, le débat jusqu'à demain matin. Il n'y a pas d'autres interventions.

Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-quatrième session (point 8 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous passons donc à l'examen du point 8, « Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-quatrième session ».

Avant de passer à la liste des orateurs pour cette après-midi, j'aimerais attirer l'attention du Comité, comme l'a mentionné le rapport du Président du Sous-Comité juridique, Monsieur Marchisio ce matin, le Sous-Comité a recommandé à ce Comité que durant sa session, il invite le Sous-Comité juridique à examiner la possibilité d'un rapport sur les caractéristiques techniques des objets aérospatiaux à la lumière des avancées technologiques connues aujourd'hui et des développements à venir. Est-ce que, chers délégués, je peux considérer que ce Comité accepte cette proposition et recommandation pour le Sous-Comité juridique ? Les États-Unis.

M. K. HODGKINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Une petite précision. Si je me souviens bien, le Sous-Comité juridique devait demander au Sous-Comité scientifique et technique de préparer le rapport en question, donc la décision que nous prenons aujourd'hui est de savoir si nous allons transmettre cette recommandation au Sous-Comité scientifique et technique. Est-ce correct ?

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie. Le Président du Sous-Comité juridique, je me tourne vers vous, est-ce que la délégation des États-Unis a bien compris ? Oui, en effet, Monsieur, c'est correct. Ce Comité prend la recommandation du Sous-Comité juridique pour la passer au Sous-Comité scientifique et technique. Le Sous-Comité scientifique et technique va donc examiner la demande du Sous-Comité juridique afin d'envisager la possibilité d'élaborer un rapport sur les objets aérospatiaux et les évolutions

prévisibles dans un avenir proche. *Il en est ainsi décidé.*

Il ne semble pas que les délégations aient quelque chose à rajouter sur le point 8 de l'ordre du jour. Le Brésil a la parole.

M. C. E. DA CUNHA OLIVEIRA (Brésil) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, je serai bref. Je souhaitais simplement rebondir sur les remerciements formulés par le Chili et la Colombie concernant le séminaire organisé à Rio de Janeiro en novembre de l'année passée dans le domaine du droit spatial international, et plus particulièrement sur l'expansion du droit spatial international dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Monsieur le Président, ce séminaire a en effet été une occasion de promouvoir le débat entre les experts de la région sur les questions du droit spatial international mais aussi l'occasion de mieux comprendre quels sont les grands défis que pose l'application du droit spatial international, de même que l'évolution future de cette matière. Lors du séminaire, plusieurs représentants, experts ont participé non seulement de l'Amérique latine et des Caraïbes, mais aussi d'autres pays à l'instar de l'Ukraine, de la France, des Pays-Bas, le Professeur Vladimir Kopal était également présent, l'Allemagne, les États-Unis et le Canada. Ma délégation souhaite remercier les participants et les experts de l'intérêt qu'ils ont témoigné. Nous tenons également à remercier le Bureau des affaires spatiales qui nous a aidés à organiser cet événement.

Ma délégation tient également à remercier le Gouvernement du Nigeria pour organiser le Séminaire qui se tiendra au mois de novembre et nous lui assurons de notre soutien.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant du Brésil d'avoir rebondi sur les remerciements formulés par le Chili et la Colombie ce matin, quant à l'organisation du Séminaire sur le droit spatial.

Y a-t-il d'autres délégations souhaitant prendre la parole sur le point 8 de l'ordre du jour ? Un moment, je dois consulter le Secrétariat.

Mesdames et Messieurs, conformément à notre plan de travail, nous concluons nos travaux sur le Sous-Comité juridique et sur le Sous-Comité scientifique et technique demain. Je vous propose de clôturer la liste des orateurs aujourd'hui pour les déclarations concernant les deux Sous-Comités. Que les délégations souhaitant prendre la parole

aujourd'hui ou demain nous le fassent savoir avant la fin de cette séance. Nous en avons donc terminer avec l'examen du point 8 de l'ordre du jour. Nous reprendrons ce débat demain. Nous traiterons des points 7 et 8 de l'ordre du jour. Un moment s'il vous plaît.

Mesdames et Messieurs, dans sa résolution 59/116, l'Assemblée générale avait convenu que son colloque sur « L'espace et l'archéologie » devrait avoir lieu dans le cadre de ce Comité. Le Bureau des affaires spatiales, en étroite coopération avec l'UNESCO et l'Institut pour la cartographie mondiale a organisé ce symposium. Avant de demander à Monsieur Hernandez de l'UNESCO de présider ce colloque, je tiens à vous présenter l'organisation de nos travaux pour demain. Nous nous retrouverons à 10 heures, nous poursuivrons notre examen du point 7 de l'ordre du jour, que j'espère que nous pourrions conclure selon l'évolution des travaux du groupe de travail sur les débris et l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans le cadre des réunions intersessions.

Nous poursuivons également l'examen du point 8, « Rapport du Sous-Comité juridique lors de sa 44^{ème} session », et le point 6, « Application des recommandations d'UNISPACE III ».

J'attire votre attention sur le point 6. En sachant que le Secrétariat m'a fait savoir que d'ici la fin de nos travaux cette après-midi, vous recevrez plusieurs documents. Le premier est le CRP.11, il s'agit d'une proposition de la Présidence sur la façon dont le Comité peut contribuer au travail de la Commission sur le développement durable. Le deuxième document, le CRP.12, est un document de stratégie du Secrétariat permettant de mettre en œuvre les recommandations d'UNISPACE III tel que l'avait demandé l'Assemblée générale.

Demain matin, les groupes de travail sur les débris spatiaux et l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace extra-atmosphérique du Sous-Comité scientifique et technique, poursuivront leur réunion intersessions. Si je ne m'abuse, les deux groupes commenceront leurs travaux à 9 heures demain matin.

Des questions, des commentaires ? Les États-Unis ont la parole.

M. K. HODGKINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je n'ai aucune objection. J'aimerais simplement avoir l'occasion de présenter au Comité l'état des travaux réalisés par l'équipe sur le GNSS. Je peux le faire aujourd'hui avant la

fin de la séance, ou demain matin. Je pense que cela relève du point 6.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Je pense que nous n'aurons pas l'occasion de le faire demain. Je vous propose donc de procéder à cette présentation aujourd'hui quand j'aurai terminé et avant la présentation sur « L'espace et l'archéologie ».

D'autres commentaires sur le programme que je vous propose pour demain matin ? Puisque j'ai la parole, je tiens également à vous rappeler que demain après-midi, nous souhaitons traiter des points 9 et 10 de l'ordre du jour. Vous avez le programme des travaux, je pense. Le point 9 de l'ordre du jour traite des « Retombées bénéfiques de la technologie spatiale ; examen de la situation actuelle », le point 10 concerne « L'espace et la société », là nous pourrions traiter de la question « Espace et éducation ». Je vous demanderai de vous préparer tant pour la séance de demain matin que celle de demain après-midi. Demain, points 9 et 10. Nous ne pouvons organiser que deux sessions pour ces points 9 et 10, demain après-midi et mercredi matin, puis nous clôturerons, nous ne suspendrons pas, nous clôturerons mercredi matin le débat sur les points 9 et 10. Si vous n'avez pas fait votre déclaration d'ici mercredi matin, vous devrez attendre l'année prochaine.

Avant de lever la séance, permettez-moi d'inviter les États-Unis à nous présenter le GNSS.

M. K. HODGKINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Je saisis l'occasion d'informer le Comité des travaux réalisés dans le cadre du groupe d'action 10 sur le GNSS. J'ai eu l'honneur de coprésider ce groupe d'action avec Monsieur Mario Caparal de l'Agence spatiale italienne.

Au cours des deux dernières années, nous avons réalisé de grands progrès. Nous avons ainsi rempli le mandat de l'équipe d'action. Comme vous le savez sans doute, nous avons élaboré un rapport exhaustif sur le GNSS et son utilité, plus particulièrement concernant ses applications dans le monde en voie de développement. Ce rapport existe en version papier mais aussi en DVD et en ligne.

En plus du rapport du groupe d'action, ce groupe s'est lancé dans une aventure des plus intéressantes, à savoir créer un comité international sur le GNSS, en promouvant l'usage au niveau mondial, dans l'objectif de faciliter l'échange d'information. Le groupe d'action et son sous-groupe ont préparé un projet de mandat pour le

comité international sur le GNSS et nous envisageons de tenir la première réunion de l'ICG en décembre de cette année. Le Bureau des affaires spatiales va nous accueillir et le président sera le Directeur du Bureau des affaires spatiales. L'ICG se composera des exploitants actuels et futurs du GNSS ainsi que des grandes organisations internationales et les sociétés professionnelles internationales, et ce dans le but de promouvoir l'utilisation du GNSS.

Parmi les membres éventuels, on compte les États-Unis, l'Inde, la Chine, le Japon, le Nigeria, la Commission européenne et la Fédération de Russie. Des États qui nous fournissent des services au niveau mondial. Concernant les nations et les organisations utilisant le GNSS, il convient de dire que plusieurs organisations internationales ont témoigné leur intérêt vis à vis d'une participation à l'ICG, par exemple, l'Association internationale de géodésie, l'Association internationale des instituts de navigation, l'Association cartographique internationale, la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection, la Fédération internationale des experts de relevés, COSPAR, le Conseil scientifique international, l'OACI, et d'autres encore.

Nous souhaitons que la réunion de décembre permettra à tous ces membres de confirmer qu'ils souhaitent organiser l'ICG, qu'ils souhaitent adopter le mandat.

Monsieur le Président, voilà un remarquable exemple qui illustre ce qui a été réalisé sous les auspices d'UNISPACE III au sein du Comité. Cette initiative n'aurait jamais vu le jour sans les efforts du groupe d'action et sans la coopération de 30 pays et organisations internationales qui ont participé à ce groupe d'action. J'espère qu'à la même époque l'année prochaine, nous pourrions vous faire rapport sur la création de l'ICG et sur les travaux que le Comité aura pu mener à bien au cours des années à venir. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Merci aux États-Unis pour cette contribution sur le GNSS et sur les activités préparatoires en cours. Vous avez souligné le rôle du groupe d'action et je tiens à dire que le cerveau qui se cache derrière ce remarquable travail n'est autre que le Docteur Karl Doetsch qui est l'un des grands atouts de ce Comité. Je vous demanderai de transmettre votre texte définitif au Secrétariat de sorte qu'il puisse être repris dans le rapport sur nos débats.

Je vois que le représentant de l'UNESCO me regarde, vous m'aviez dit que vous viendriez à 16 heures, il me reste encore quelques minutes. Avant de demander au représentant de l'UNESCO de prendre la parole et d'organiser, de présider ce colloque, je tiens à vous demander si vous avez encore des questions. L'Autriche a la parole.

M. L. BECKEL (Autriche) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, au nom de l'Ambassadeur Walter Lichem, je vous lance une invitation de la délégation autrichienne de vous retrouver ce soir à 19 heures dans la [??]. C'est un lieu que vous connaissez déjà puisque, une fois par an, en général, la délégation autrichienne vous invite à sa réception. Si vous ne savez pas comment vous y rendre, n'hésitez surtout pas à me contacter. La possibilité la plus évidente est de s'y rendre en taxi, je pense. Quoi qu'il en soit, vous devriez avoir reçu dans votre documentation, cette invitation.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le délégué de l'Autriche de cette invitation. Le Secrétariat me dit que toutes les délégations ont reçu une copie de cette invitation

dans leur casier et si je ne m'abuse, c'est le même endroit auquel nous nous sommes rendus au cours des deux dernières années. Le Secrétariat a un plan en tête et sera en mesure de vous guider, notre collègue autrichien fera de même. Il me semble que le Chili a demandé la parole.

M. R. GONZALEZ ANINAT (Chili) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Je voulais savoir quel était le groupe d'action chargé de la réception.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : C'est facile, c'est le groupe d'action « Générosité autrichienne illimitée ». Je remercie l'Autriche, en votre nom, de créer ce groupe d'action qui travaille également depuis bien longtemps, et c'est là un groupe d'action qui ne va pas cesser ses travaux mais qui va les poursuivre à l'infini.

Cette séance est levée. J'invite Monsieur Hernandez à présider la séance de cette après-midi, en vous accordant dix minutes supplémentaires.

La séance est levée à 15 h 49.